

R é p u b l i q u e  
f r a n ç a i s e



**C O M M U N E D ' A M B È S**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2026 À 18H00**

Nombre membres élus :	23	
Nombre membres élus en exercice :	23	Le Conseil Municipal d'Ambès,
Présents :	21	Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Représentés :	01	Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de
Votants :	22	M. Gilbert DODOGARAY, Maire.
Absents :	01	<b><u>PRÉSENTS</u></b> : Gilbert DODOGARAY, Maire ;
Date de la convocation :		Rémi PIET, Isabelle BESSE, Enzo BORTOLATO, Sophie DAGNAUD, Nicolas
25 mars 2026		MUZOTTE, Marie-Pierre FETIS, adjoints au Maire ;
Certifié exécutoire		Christian LAPEYRE, Martine MAURY, Florence ALBANESE, Christophe BOURDIEU,
Compte tenu de l'envoi en		Stéphanie LAHURE, Antoine VIGNAUD, Marine SAAD, Leïla LEGLISE, Lilian LOPEZ,
Préfecture le :		Romain RITOU, Alain ARTIERE, Delphine MALVOISIN, Grégory BORTOLATO,
		Eléanore LAPORTA, conseillers municipaux.
Et de la publication en ligne le :		<b><u>ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(S)</u></b> : Sébastien BROUSTET donne procuration à Gilbert
		DODOGARAY
Le Maire,		<b><u>ABSENT(S)</u></b> : Mme Sylvie FRADIN
		<b><u>SECRÉTAIRE DE SÉANCE</u></b> : Lilian LOPEZ

**DÉLIBÉRATION N° 015 04 2026 – DIRECTION GENERALE – DEMANDE DE SUBVENTION AU  
TITRE DE LA DSIL 2026 – RÉNOVATION ET DÉCARBONATION DES PRODUCTIONS  
THERMIQUES ET CLIMATIQUES DE LA SALLE DE SPECTACLE L'ESPACE DES DEUX RIVES**

*Présentation par M. le Maire*

La Commune d'Ambès engage la rénovation et la décarbonation des productions thermiques et climatiques de sa salle de spectacle, l'Espace des deux Rives.

Le projet vise à améliorer significativement l'efficacité énergétique de la salle de spectacle, en réduisant la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Les futurs équipements plus performants et mieux régulés limiteront les pertes et favoriseront l'usage d'énergies moins carbonées. Cela contribuera directement à la lutte contre le changement climatique en diminuant l'empreinte carbone du bâtiment. Mais aussi à améliorer le confort du public, des artistes et de tous les usagers de la salle de spectacle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel mis à jour, ci-dessous :

NOM DE LA COLLECTIVITE :	Mairie d'Ambes		
NUMERO SIRET :	LE NUMERO SIRET COMPOSITE, 14 CHIFFRES		
INTITULE DU PROJET :	rénovation et décarbonation thermique de la salle de spectacle		

  

NATURE DES DEPENSES	H. T.
Foncier	0,00 €
maîtrise d'œuvre	0,00 €
études	0,00 €
travaux	156 953,51 €
Aléa	0,00 €
<b>MONTANT DE L'OPERATION</b>	<b>156 953,51 €</b>

  

RECETTES / FINANCEMENT PREVISIONNEL	H. T.	Taux de financement	DATE DE DEBUT	DATE D'ETERMINATION
<b>AIDES PUBLIQUES DE L'ETAT</b>				
DEIR demandée	0,00 €	0,00 %		
DSIL demandée	54 933,73 €	35,00 %		
Fonds vert	0,00 €	0,00 %		
FNADI	0,00 €	0,00 %		
Agence nationale du sport	0,00 €	0,00 %		
Culture DRAC	0,00 €	0,00 %		
ADSM	0,00 €	0,00 %		
Agence de l'Eau	0,00 €	0,00 %		
Autre aide de l'État à préciser : /	0,00 €	0,00 %		
<b>AUTRES AIDES PUBLIQUES ( Préciser nature et montant H. T. )</b>				
Fonds européens	0,00 €	0,00 %		
Conseil départemental	0,00 €	0,00 %		
Conseil régional	0,00 €	0,00 %		
Fonds de concours	0,00 €	0,00 %		
Autre collectivité	0,00 €	0,00 %		
<b>Sous-total aides publiques</b>	<b>54 933,73 €</b>	<b>35,00 %</b>		
<b>AUTRES AIDES NON PUBLIQUES</b>				
Dons	0,00 €			
Aides privées	0,00 €			
Autres (CAF, Fondation du patrimoine...)	0,00 €			
<b>Sous-total aides non publiques</b>	<b>0,00 €</b>			
<b>PART DE LA COLLECTIVITE</b>				
Fonds propres	0,00 €			
Emprunt	102 019,78 €			
Crédit bail ou autres	0,00 €			
Recettes générées par le projet (loyer, ... total annuel)	0,00 €			
<b>Total autofinancement</b>	<b>102 019,78 €</b>	<b>65,00 %</b>		
<b>Total Financement H.T.</b>	<b>156 953,51 €</b>			

- **AUTORISE M.** Le Maire à déposer la demande de subvention suivante :
  - \* auprès de l'État, au titre de la DSIL « Rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables », pour un montant de 54 933.73 €, soit 35% du montant HT des travaux ;
- **AUTORISE M.** Le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Fait et délibéré le 1<sup>er</sup> avril 2026  
 Pour expédition conforme.

Le Maire,  
 Gilbert DODOGARAY


